

Réf: Dossier N° 080233

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NAKI GLOBAL BUSINESS » en abrégé « NKGB »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN Yopougon, Quartier  
BEAGO VATICAN, route du Complexe scolaire IGES, LOT 844,  
Ilot: 39, juste à Côté du terminus du bus n° 42 et de la  
Pharmacie Sion., Lot 844, Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 11/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAKI GLOBAL BUSINESS » en abrégé «  
NKGB »

Objet : Quincaillerie générale, Fournitures de bureau,  
Fourniture scolaire, Transfert d'argent électronique,  
Equipements et accessoires informatiques,  
Electroménagers, Imprimerie sur tout support, Commerce  
général, Prestations diverses, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN Yopougon, Quartier BEAGO VATICAN, route du Complexe scolaire IGES, LOT 844, Ilot: 39, juste à Côté du terminus du bus n° 42 et de la Pharmacie Sion., Lot 844, Ilot 39

Dirigeant(s) : Mlle ABOUA N'GUESSAN MARTINE FLORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01204 du 14/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10239/GTCA/RC/2022 du 14/03/2022

